

COMMUNE DE ROUSSIEUX DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° DEL 2018_5_1

Séance du 3 septembre 2018

Date de convocation : 20/08/2018

L'an deux mille dix huit , le 3 septembre à 20 heures les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mmes et MM. VOLLE Christiane, GIREN Didier, BONNEVIE Sébastien, STERN André.

Etaient excusés : Mme Anne-Lise FERRAND, M. Lukas MILLOT ayant donné pouvoir à Mme VOLLE

Objet de la délibération : Aménagement place de la Mairie

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il serait bon de faire quelques aménagements sur la place devant la mairie.

Il présente les devis des entreprises consultées et demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré à la majorité (4 pour, 1 abstention : Bonnevie Sébastien)

- APPROUVE les travaux d'aménagement de la place de la mairie
- APPROUVE les devis suivants :
 - PR TERRASSEMENT : 8 226.20 € HT
 - DIRECT COLLECTIVITE : 1 299.00 € HT
- SOLLICITE auprès du Département de la Drôme une subvention afin d'aider la commune à financer cette opération d'un montant total de 9 525.20 € HT
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer toute pièce nécessaire au projet.

Fait à Roussieux le 3 septembre 2018

Le Maire,
Didier GIREN